

L'hon. M. ROEBUCK : Et vous pouvez ajouter : plus laborieux.

M. KEENLEYSIDE : Oui ; et plus laborieux. Je suis heureux de constater que telle est l'opinion des membres du Comité. Les fonctionnaires de la Division de l'immigration, vous le savez, sont souvent l'objet d'acribes critiques, presque d'injures, dirai-je, de la part de personnes de l'extérieur qui estiment que le service d'immigration n'est pas convenablement dirigé et ferme la porte à des gens qui devraient être admis.

L'hon. M. ROEBUCK : J'aimerais ajouter deux autres qualificatifs : courtois et prévenant.

M. KEENLEYSIDE : Je les fais miens tous les deux. Il nous fait grandement plaisir à nous, ses collègues, de constater que ses services sont appréciés et que la critique de l'extérieur dont il est parfois l'objet n'est pas approuvée par les membres du Comité.

Le PRÉSIDENT : Nous savons tous que lui et son ministère font leur possible dans la limite des instructions qui leur sont données.

M. KEENLEYSIDE : La chose est certaine.

L'hon. M. ROEBUCK : C'est des instructions dont nous nous plaignons.

L'hon. M. CRERAR : J'aimerais dire un mot. La division de l'immigration a été fortement atteinte pendant la guerre. Quelques-uns de ses fonctionnaires se sont enrôlés et l'immigration était virtuellement enrayée. En outre, des fonctionnaires ont pris leur retraite. Ainsi, après six années de guerre, M. Keenleyside et le ministre ont la lourde tâche de réorganiser la division.

Le PRÉSIDENT : Et nous comptons sur vous, monsieur Keenleyside, pour accomplir une véritable "révolution".

L'hon. M. CRERAR : Il incombe à M. Keenleyside et M. Jolliffe d'appliquer la politique gouvernementale et les règlements ?

L'hon. M. ROEBUCK : Je sais qu'ils le font, mais je critique le fait qu'ils sont tous deux à cheval sur les règlements.

L'hon. M. CRERAR : C'est peut-être une question d'opinion ; je partage parfois cet avis moi-même.

Le PRÉSIDENT : Ils savent qu'on pourrait peut-être s'en prendre à eux s'ils ne le font pas.

L'hon. M. CRERAR : Mais il me semble que le point essentiel en cette affaire réside dans l'ouverture plus large des portes du pays. Je n'approuve pas beaucoup le règlement qui prescrit : toute personne doit avoir un emploi assuré avant d'être admise. Toutes sortes d'occasions s'offrent en ce pays. Nos observations quotidiennes nous révèlent une pénurie prononcée d'ouvriers sur les fermes, dans les mines et l'industrie forestière. Il ne suffit pas de dire : à un moment donné la ville de Toronto ou de Winnipeg ou de Vancouver peut compter quelques milliers de chômeurs. Ces quelques milliers de personnes ne prendront pas ces emplois ; elles n'ont pas la compétence voulue. Il y a beaucoup de travaux manuels à exécuter par tout le pays. Il existe indubitablement à l'heure actuelle une pénurie sérieuse d'ouvriers de cette catégorie. Je suis de ceux qui croient que cette situation compromet gravement la marche progressive du pays. A part l'élément pratique, il y a l'élément humanitaire. Je partage aussi les vues de ceux qui croient qu'il n'est pas sage pour un pays offrant des occasions incommensurables comme le Canada, de prendre l'attitude du chien du jardinier à l'égard des immigrants des autres pays. Le problème européen de l'heure présente réside en grande partie dans la surpopulation, et des centaines de mille, des millions, dirais-je, de réfugiés et de personnes déplacées dont les neuf dixièmes sont, j'en suis convaincu, des anti-communistes et des anti-nazistes qui voudraient vivre la vie démocratique, se croiraient au paradis si on leur donnait l'occasion d'immigrer au Canada et d'y travailler de leurs deux mains. Voilà mon crédo définitif sur cette question.